

Envoyé en préfecture le 18/12/2023 Reçu en préfecture le 18/12/2023

Publié le

ID: 035-213501232-20231211-DEL202312008-DE

## CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GOVEN

**SEANCE DU 11/12/2023** 

DATE DE CONVOCATION: 05/12/2023 CONSEILLERS EN EXERCICE: 27

PRESENT(S): Norbert SAULNIER, Yannick TRINQUART, Patricia PERSAIS, Olivier TORTELIER, Nathalie BERTHO, Marie-Hélène AUBREE, Laurent KERIVEL, Bruno LEROY, Yannick GOUGEON, Nathalie BLOMMAERT, Nathalie DREAN, Mickaël TANGUY, Fabienne HEMERY, Sylvie AGAËSSE, Karine CHEVALIER, Christophe LERAY, Aurélie SAULNIER, Martine BOUGAULT, Fabrice GAUBERT, Magali POISSON-VANNIER, Nicolas ELLEOUET

PROCURATION(S): Loïc HERVOIR donne pouvoir à Norbert SAULNIER, Gwenaëlle FAURE à Karine CHEVALIER, Géraldine TRONCA à Marie-Hélène AUBREE, Jean François PLAIN donne pouvoir à Martine BOUGAULT

ABSENT(S): Ronan GUIBERT (excusé), Florence GOURMELEN

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Bruno LEROY

## Finances 2023.12.008 DECISION MODIFICATIVE n°2 – BUDGET PRINCIPAL

Madame Nathalie BERTHO, Adjointe aux Finances, indique que le budget initial prévu à l'opération « bâtiment mairie » doit être réévalué, compte tenu des travaux complémentaires à prévoir. Il convient de prendre une décision modificative d'un montant total de 17 000 €, pour les aménagements suivants :

- menuiseries
- banque d'accueil
- mise en accessibilité PMR
- changement du sol du rez-de-chaussée

## Section d'investissement / DEPENSES

## Ajouts de crédits

art 2313 opération 135 Mairie + **17 000 €** + **17 000 €** 

Diminutions de crédits

art 2158 opération 112 Acquisition matériels - **17 000 €**et mobilier divers - **17 000 €** 

Vu le CGCT,

Vu le budget communal,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 22 voix pour, et 3 abstentions (Marie-Hélène AUBREE, Fabrice GAUBERT, Magali POISSON-VANNIER),

- APPROUVE la décision modificative n°2 du budget principal 2023, telle que présentée ci-dessus,
- AUTORISE le Maire à signer tout document se référant à cette décision.

Le Maire, Norbert SA ULNIER

DE GO

R.F.

R.F.

Me-et-Villand

Certifié exécutoire Mis en ligne le 19/12/2023 Le Maire Norbert Saulnier



Le/La secrétaire de séance,